

GÉOGRAPHIES, UN DICTIONNAIRE

CNRS EDITIONS

différenciée selon les individus et leurs statuts (salarié permanent, vacataire ou payé à la tâche par exemple). Elles s'appuient sur des catégorisations et produisent des différences et des hiérarchies, dont l'étude peut illustrer des mécanismes concrets de domination et de résistance. Ainsi, le pouvoir peut aussi être étudié sous l'angle de ses résistances : l'agentivité des individus et des groupes, leur processus d'émancipation, ou *empowerment*, qui permettent de dépasser les approches victimisantes pour redonner toute sa dimension relationnelle au pouvoir. Les luttes quotidiennes et les stratégies de contournement, menées par des groupes marginalisés (tels les luttes des sans-papiers, des femmes et les mouvements autochtones), permettent de repenser les rapports de pouvoir et leur territorialisation. Ces actions, comme l'occupation d'espaces symboliques ou des places publiques (Occupy Wall Street, Mères de la place de mai, etc.) démontrent que prendre place défie et transforme le pouvoir.

Emmanuel Chauvin, Gabriel Fauveaud,
Violaine Jolivet et Olivier Milhaud Samarina

AGNEW J., 2009, *Globalization and Sovereignty*, New York, Rowman and Littlefield – ALLEN J., 2003, *Lost Geographies of Power*, Oxford, Blackwell – ARGOUNÈS F., 2022, *Géographies du politique*, Neuilly-sur-Seine, Atlande – PADDISON R. et al. (dir.), 1999, *Entanglements of Power: Geographies of Domination/Resistance*, Londres, Routledge – RAFFESTIN C., 2019, *Pour une géographie du pouvoir* [1980], Lyon, ENS Éditions.

– CONFLIT – CONTINENT – DOMINATION – INÉGALITÉS
– POLICE – POUVOIRS LOCAUX

POUVOIRS LOCAUX

LOCAL AUTHORITIES

Les pouvoirs locaux sont les pouvoirs publics d'échelle infra-étatique. Ces pouvoirs n'ont pas la « compétence de leur compétence » : leurs prérogatives sont définies et octroyées par les États (unitaires ou conjointement par les États fédérés et fédéraux). Autre conséquence de cette définition : la notion de « local » ne désigne pas ici une échelle géographique. La

région française « Nouvelle-Aquitaine » est un pouvoir local dont la superficie (84 036 km²) est supérieure à celle d'un État comme l'Autriche (83 871 km²).

Trois compétences ne sont jamais exercées par des pouvoirs locaux : l'armée, la diplomatie et la monnaie. Celles-ci sont toujours exercées par des États, qui peuvent choisir de les déléguer pour tout ou partie à des instances supranationales (par exemple, pour la monnaie avec l'euro). La décentralisation est le processus de transfert de compétences de l'État vers les pouvoirs locaux. Dans le sens inverse, on parle de « centralisation ». Les enjeux socio-économiques, démocratiques, culturels ou encore écologiques se combinent dans les débats sur le bon curseur entre « centralisation » et « décentralisation ». Ce curseur est souvent posé à la suite de rapports de force parfois violents, toujours politiques. Quelques exemples ? Depuis la mort de Franco, l'Espagne reconnaît davantage les langues régionales que la France qui les craint depuis la révolution de 1789. La décentralisation remet-elle en cause les solidarités financières ? En Italie ou en Belgique, l'approfondissement de la décentralisation depuis le début du siècle a pu être dénoncé comme un égoïsme des régions « riches », le Nord en Italie ou la Flandres en Belgique. Aux États-Unis, la capacité de l'État fédéral à établir des règles communes est contestée par de nombreux États (par exemple pour le droit à l'avortement).

La décentralisation facilite-t-elle une bonne gestion des services publics ? Si les investissements sont décidés localement, il est attendu qu'ils soient plus en conformité avec les attentes des habitants. La proximité est supposée garantir une meilleure attention à l'efficacité de la dépense. Mais, comme les pouvoirs locaux sont quelquefois surtout financés par les États (à 80 % au Royaume-Uni notamment), cet effet disparaît. Par ailleurs, la demande en service public (en crèche, en transport public, etc.) est très forte : les pouvoirs locaux sont souvent enclins à les satisfaire. Les États, qui doivent veiller à l'équilibre de la dépense publique,

localisation, taille et architecture des établissements, degré de perméabilité entre le dedans et le dehors, normes et pratiques au sein des espaces de détention.

La prison est une « peine géographique », une punition par l'espace, dans la mesure où elle repose sur une mise à distance spatiale et sociale (Milhaud, 2017). Séparés de l'extérieur, les détenus sont également isolés les uns des autres au sein des établissements pénitentiaires, où abondent cloisonnements, compartimentations, portes, sas et interdictions d'accès. Le contrôle des corps repose ainsi sur le dispositif architectural lui-même, mais aussi sur les règles d'usage des lieux : les mobilités y sont stratégiquement orchestrées, ralenties ou contraintes de façon à éviter les rencontres et les échanges.

L'espace carcéral est, dans la grande majorité des cas, celui des hommes (ils représentent, presque partout dans le monde, plus de 90 % de la population détenue), un lieu sans nature et imprégné de diverses formes de violence, symboliques et corporelles. Ces caractéristiques rompent avec ce qui constitue l'ordinaire du monde social et entraîne par conséquent une désocialisation des personnes incarcérées. Pourtant, la finalité correctrice de la prison et sa promesse de resocialisation des délinquants et délinquantes sont l'une des justifications fondamentales de son existence. La prison renferme donc un paradoxe : elle désapprend à vivre en société, tout en ayant pour mission de réinsérer. Cette aporie est au cœur des débats sur la prison depuis sa création.

Alors que les prisons constituent un objet d'étude en sociologie et en criminologie depuis les années 1940, les premiers travaux de géographes s'y consacrant n'apparaissent qu'à la fin des années 1990, tout d'abord dans le monde anglophone. Ils servent alors de fondements au développement du courant de la *carceral geography*, bien que l'étude des prisons elles-mêmes n'en représente qu'une facette. En effet, les auteurs se réclamant de ce courant ont proposé d'étendre la notion de *carcéral* à d'autres espaces d'enfermement ou de coercition spatiale

(Moran *et al.*, 2018), lesquels se multiplient depuis la fin du xx^e siècle et forment un continuum reposant sur des logiques communes dans un contexte de montée en puissance de l'État punitif à l'échelle planétaire. À partir d'études menées dans une grande diversité de lieux dans les Nords et les Suds (Tschanz et Lehalle, 2023), l'un des apports de la géographie a été d'appréhender, à différentes échelles, les transformations matérielles et architecturales des prisons résultant de ce « tournant punitif », leur prolifération, leur relégation territoriale, leur impact sur le paysage ou encore leur circulation en tant que modèles mondialisés (de Dardel, 2016).

La géographie des prisons est ainsi marquée par une perspective résolument critique, une grande partie des travaux contribuant à révéler comment les matrices de domination de classe, de genre et de race façonnent les spatialités carcérales et sont renforcées par ces dernières. Les chercheurs et chercheuses dans ce domaine adoptent souvent un positionnement engagé en faveur d'améliorations des conditions de détention ou de formes de décarcération, jusqu'à appeler à l'abolition des prisons (Gilmore, 2022).

Julie de Dardel

DARDEL J. DE, 2016, *Exporter la prison américaine. Le système carcéral colombien à l'ère du tournant punitif*, Alphil-Presses Universitaires Suisse – GILMORE R. W., 2022, *Abolition Geography: Essays Toward Liberation*, Brooklyn, Verso – MILHAUD O., 2017, *Séparer et punir. Une géographie des prisons françaises*, Paris, CNRS Éditions – MORAN D. *et al.*, 2018, « Conceptualizing the Carceral in Carceral Geography », *Progress in Human Geography*, vol. 42, n° 5, p. 666-686 – TSCHANZ A. et LEHALLE S. (dir.), 2023, « Géographies carcérales », numéro spécial, *Criminologie*, vol. 56, n° 2.

– CAMP – DOMINATION – ENFERMEMENT – INÉGALITÉS

PROSTITUTION

L'univers de la prostitution est fortement hétérogène, et si on parle d'*espace de la prostitution*, terme proposé par Lilian Mathieu (2000) pour